

Cahier des Charges

Finale des Coupes Départementales Féminines

Challenge Cautinat à 16h, Crédit Agricole à 18h et

Coupe de l'Indre à 20h30



Jeudi 10 mai 2018

Le District de l'Indre de Football propose aux clubs ayant **les infrastructures suffisantes et de qualité**, d'accueillir cette manifestation de fin de saison.

Finales des Coupes Départementales

Séniors Féminines

Jeudi 10 Mai 2018

Le District de l'Indre de Football est responsable de l'organisation technique de cette manifestation regroupant **6** équipes séniors pour les finales et du rassemblement de jeunes licenciées avant ces finales.

- **Le club d'accueil se charge auprès de sa collectivité d'établir les démarches administratives suivantes :**
 - Traçage de 1 terrain de foot à 11 éclairé
 - Traçage de 1 terrain de foot à 8 avec buts ancrés au sol (peut être sur le terrain foot à 11 tracés de couleur différente du terrain à 11)
 - 2 bancs ou 10 chaises pour les zones techniques du terrain à 8

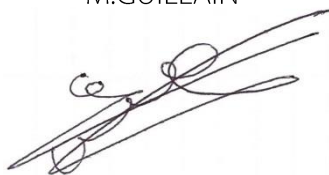
- **Le club d'accueil s'engage à mettre à disposition les sollicitations suivantes :**
 - Accueil café et pot de fin de match (staff et équipes des finales séniors).
 - Gouters pour le rassemblement des jeunes.
 - Buvettes : le club la gère et en conserve les bénéfices
 - Recette des entrées : cf règlement des coupes féminines
 - Mise à disposition de 3 bouteilles d'eau par équipe.
 - Mettre à disposition un point de branchement électrique pour le district
 - Mettre à disposition 4 drapeaux de touches.
 - 1 personne référente Club- District

Le club d'accueil s'engage à ce que tout soit prêt 30 minutes avant que les équipes soient convoquées.

Le comité Directeur du District décidera du club d'accueil et l'en tiendra informé.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations respectueuses.

M.GUILLAIN



CTNP 36

M.TOUCHET



Président

Document à retourner au District de l'Indre avant le 12 mars 2018

Le Club de :

Est intéressé pour organiser les :

Finales des Coupes Départementales Féminines

Jeudi 10 mai 2018

Nous nous engageons :

- **Le club d'accueil se charge auprès de sa collectivité d'établir les démarches administratives suivantes :**
 - Traçage de 1 terrain de foot à 11 éclairé
 - Traçage de 1 terrain de foot à 8 avec buts ancrés au sol (Peut être sur le terrain foot à 11 tracés de couleur différente du terrain à 11)
 - 2 bancs ou 10 chaises pour les zones techniques du terrain à 8

- **Le club d'accueil s'engage à mettre à disposition les sollicitations suivantes :**
 - Accueil café et pot de fin de match (staff et équipes des finales séniors).
 - Gouters pour le rassemblement des jeunes.
 - Buvettes : le club la gère et en conserve les bénéfiques
 - Recette des entrées : cf règlement des coupes féminines
 - Mise à disposition de 3 bouteilles d'eau par équipe.
 - Mettre à disposition un point de branchement électrique pour le district
 - Mettre à disposition 4 drapeaux de touches.
 - 1 personne référente Club - District

Renseignements complémentaires

(Entourer la réponse correspondante)

- | | | | |
|---|-----|---|-----|
| - Sonorisation couvrant le site : | OUI | - | NON |
| - Tribune : | OUI | - | NON |
| - Main courante autour de tous les terrains : | OUI | - | NON |
| - Club engagé dans le Programme Educatif Fédérale : | OUI | - | NON |
| - Existence d'un club house : | OUI | - | NON |
| - Nombres de places de parking : | | | |
| - Nombres de Vestiaires : | | | |
| - Nombre de W.C : | | | |

Le club d'accueil s'engage à ce tout soit prêt 30 minutes avant que les équipes soient convoquées.

Nom, Prénom, Signature du Président :

Cachet du club obligatoire :